

Le Directeur Général

à

L'Union Sociale pour l'Habitat.
La Direction Régionale de l'Environnement
et du Logement Aquitaine.
La Direction de l'Habitat de l'Urbanisme et
des paysages.
Association Régionale des Organismes
Sociaux pour l'Habitat en Aquitaine.
Direction Départementale de la Cohésion
Sociale et de la Protection des Personnes.

Dax, le 14 octobre 2014.

Nos réf : SC/IB

Objet : Appel à projets mise en place de 10 000 logements HLM accompagnés.

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du pacte signé le 8 juillet 2013 entre l'Etat et l'Union Sociale pour l'Habitat, visant à faciliter l'accès au logement des ménages rencontrant des difficultés particulières, j'ai le plaisir de répondre favorablement à cet appel à projet.

Habitat Landes Océanes œuvre depuis 1929, au profit des populations modestes ou démunies, afin de leur offrir un logement, socle indispensable à la construction ou reconstruction d'un avenir.

Aussi, il nous est apparu évident, de part la similitude des valeurs que nous défendons avec la Maison du Logement, de nous associer pour répondre communément à ce projet de logements HLM accompagnés.

En effet, la territorialité de compétence de nos deux structures sur la Communauté d'Agglomération du Grand Dax fait que nous pouvons mobiliser notre patrimoine sur cette zone.

Vous souhaitant bonne réception de notre dossier de candidature.

Je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur Général,



Stéphane CALLEGARO.